



REPONSE MANAGERIALE SHC/INEFJA

Evaluation Externe Finale Sénégal - Programme DGD 2017-21

Programme	Programme DGD 2017-2021 intitulé « Plus d'enfants avec un handicap sensoriel ont accès à un enseignement inclusif de qualité durant tout le cursus scolaire »
Objectif spécifique concerné par l'évaluation	OS2 - « Les enfants atteints d'un handicap sensoriel ont accès à un enseignement de qualité adapté à leurs besoins spécifiques dans 5 régions du Sénégal »
Identifiant IATI	BE-BCE_KBO-0431955945-PROG2017-2021_OS2
Période de l'évaluation	Décembre 2021 à Juin 2022
Evaluateur	Yves RICHARD & Bassembo BADJI (cabinet Empowering)
Comité de Pilotage	Valérie de Briey, Directrice Exécutive de SHC Aly Dia, gestionnaire de projet SHC/INEFJA Félix Vanderstricht, Président du Comité de Direction de SHC
Approbation du rapport d'évaluation	30 juin 2022
Acteurs de la réponse	Valérie de Briey, Directrice Exécutive de SHC Aly Dia, gestionnaire de projet SHC/INEFJA Sandra Lambillotte, Assistante technique Sénégal
Validation de la réponse	Approuvée par le Comité de Direction de SHC en date du 11/10/2022

1. Introduction

Suite à la transmission du rapport d'évaluation provisoire par les consultants début juin 2022, les équipes en ont pris connaissance et ont procédé à une analyse détaillée et commentée du document. Les conclusions et recommandations ont été discutées entre INEFJA (en particulier le gestionnaire de projet) et SHC (via l'Assistante Technique présente au Sénégal et un membre du comité surdité en charge du suivi du partenaire CVT) afin d'établir un premier positionnement commun.

Un atelier de restitution a ensuite été organisé en distanciel le 23 juin en présence des deux évaluateurs, de 3 membres de SHC (directrice exécutive, membre du comité surdité, assistante technique) et de 2 membres de l'INEFJA (gestionnaire de projet et RAF) afin d'échanger sur les conclusions et recommandations du rapport et de compléter l'analyse commentée du document qui a ensuite été complétée par la directrice exécutive de SHC et transmise par mail aux évaluateurs. La version finale du rapport d'évaluation a finalement été envoyée à SHC le 29 juin 2022.

Cette note managériale a pour but de présenter une synthèse des conclusions, de se positionner par rapport aux différentes recommandations et aux axes d'actions proposés par les consultants.

Elle est le fruit de la réflexion collective entre SHC et l'équipe projet INEFJA dans la mesure où cette évaluation se concentrait essentiellement sur ce partenaire.

Cette note reflète donc la position de SHC et de son partenaire local l'INEFJA, par rapport aux recommandations faites par les évaluateurs et recense les actions à discuter et à mettre en œuvre à court et moyen terme pour donner suite aux recommandations jugées pertinentes afin d'améliorer le dispositif d'intervention actuel et futur.

Un atelier de restitution élargi avec les deux autres partenaires et avec les autres acteurs concernés (directions d'école, ministère de l'Education Nationale, OPH, autres ONG, etc.) sera organisé à Thiès ou à Dakar afin de présenter les conclusions du rapport et de discuter ses recommandations.

2. Objectif et questions évaluatives

Cette évaluation poursuivait deux objectifs :

1. Evaluer la **performance du programme** DGD 2017-21 au Sénégal. La DGD impose que l'ensemble des critères CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE¹) soient évalués (Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Durabilité/Viabilité et Impact). Dans le cadre de cette évaluation finale, une attention plus importante sera portée à 3 critères : la cohérence, l'impact et l'efficacité. Selon le rapport d'exécution de 2020, le dernier disponible au moment de la rédaction de ces TDR, l'ensemble des indicateurs de l'atteinte de l'objectif spécifique (OS) et de résultats ont évolué de manière satisfaisante. Lors de la mission de terrain, l'évaluateur disposera des dernières informations relatives aux indicateurs. L'évaluation apportera une appréciation sur l'atteinte de ces indicateurs et des effets de l'intervention. Les effets du programme devront être appréciés d'un point de vue pédagogique, mais pas uniquement.
2. L'évaluation devra également apporter **des éléments d'apprentissage, en mettant en lumière les leçons apprises et les bonnes pratiques à capitaliser et mutualiser** afin d'en tenir compte dans les interventions futures.

Cette évaluation a distingué l'intervention en termes de couverture géographique et de temporalité. Durant la période 2017-2020, seul l'INEFJA était partenaire de SHC pour la mise en œuvre d'un projet initialement axé sur les EDV dans quatre régions : Thiès, Kaolack, Saint-Louis et Ziguinchor. Ensuite à partir de 2020, il y a eu l'intégration de 2 autres partenaires travaillant dans la déficience auditive, ce qui a élargi le périmètre de couverture à 5 régions.

Dans le cadre de l'évaluation externe de cet OS2/Sénégal, l'INEFJA a été le principal partenaire évalué puisqu'il est intégré au programme DGD 2017-21 depuis le début alors que le CVT et LC ne sont rentrés dans le programme qu'en 2020. Pour ces 2 derniers partenaires, il s'est agi davantage de relever les forces et faiblesses de la relation partenariale en vue du prochain programme et de répondre à quelques questions spécifiques.

Les questions évaluatives tirées des Termes de référence (Tdr) et qui ont guidé la démarche et le processus méthodologiques de cet exercice, sont reprises dans le tableau suivant. Certains de ces critères sont prioritaires pour le commanditaire et l'accent a été plus mis à ce niveau.

¹ <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

DOMAINES	QUESTIONS
EFFICACITE (Critère prioritaire)	✓ Sur la base des informations transmises à l'évaluateur - Dans quelle mesure les résultats et l'OS ont-ils été atteints au vu des valeurs obtenues par les IOV ? ✓ Quels jugements critiques apporter sur le choix des indicateurs et leur méthode de collecte et quelles recommandations formuler à ce propos ?
IMPACT (Critère prioritaire)	✓ Sur la base des entretiens et FGD - Quels sont les effets produits par l'intervention ;(changements d'attitudes et de comportements ressentis par les EDV et EDA eux-mêmes ou observés par leur entourage (parents, enseignants, autres élèves) ? - Ces changements sont-ils significatifs ? - D'autres changements positifs/négatifs se sont-ils produits au niveau des autres acteurs de l'entourage des enfants (frères/sœurs ; parents ; enseignants ; OPH ; ...) (effets induits) ? ✓ Sur la base des entretiens réalisés avec les équipes projet - Quel a été l'impact du programme sur le renforcement des capacités des partenaires ? Pour l'INEFJA en termes d'appropriation et d'autonomisation et pour les Cajoutiers et le CVT en termes de capacités à collaborer dans un nouveau programme à 5 ans et de contribuer de façon significative à la scolarisation des EDA au Sénégal ? - Quelles sont les forces et faiblesses de ces partenariats ? ✓ Sur la base de l'appréciation critique, mais fondée de l'évaluateur-trice, - Les liens représentant les chemins intermédiaires de changement de la ToC (leviers de changement) étaient-ils pertinents et ont-ils pu conduire aux résultats escomptés ? - Quels sont les facteurs déterminants et/ou bloquants dans l'atteinte/la non-atteinte de ces changements ? - Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été à même de s'adapter au fur et à mesure aux processus de changements et à l'évolution du contexte afin de préserver l'impact de l'intervention de SHC ? - En particulier, dans quelle mesure le contexte pandémique a-t-il influencé la mise en œuvre du programme et l'atteinte des résultats ? - Comment évaluer la capacité d'adaptation du programme face à ce contexte et les activités qui ont été développées pour y répondre (programme braille à la maison, sensibilisation à l'hygiène, etc.) ?
COHERENCE (Critère prioritaire)	- En quoi le programme est-il spécifique et complémentaire par rapport aux autres stratégies d'acteurs (locaux, belges, internationaux) qui interviennent dans le même contexte (sur le plan du secteur, de la thématique, de la zone géographique, des groupes-cibles) ? - Comment peut-on évaluer la collaboration entre les 3 partenaires du programme ? Quelles ont été les apports mutuels ? - Quels sont les facteurs qui expliquent le succès ou l'échec des collaborations externes développées par le programme avec des partenaires thématiques ou travaillant sur le même groupe cible ? - Quelles recommandations feriez-vous pour renforcer les collaborations et complémentarités ?

PERTINENCE	✓ Pertinence du dispositif institutionnel - Dans quelle mesure, les acteurs appuyés sont-ils stratégiques par rapport aux changements à long terme souhaités ? - Quels sont les avantages et inconvénients du dispositif institutionnel actuel qui repose sur la mise en œuvre par trois acteurs, dont 2 sont des institutions publiques (INEFJA et CVT) et une est une association privée de la société civile (l'Association Les Cajoutiers) ? ✓ Pertinence du dispositif technique - Dans quelle mesure les classes transitoires sont-elles pertinentes ? (le nombre ? les zones d'implantation ?) Le temps de passage en classe transitoire est-il suffisant pour permettre l'intégration des EDV en classe ordinaire ? - Dans quelle mesure la création d'une équipe audio médicale au sein du CVT est-elle pertinente ? - Quel type d'appui faut-il dispenser aux familles ? - Quel type d'encadrement (pédagogique, économique, social) requièrent les EDS en intégration scolaire ? ✓ Pertinence par rapport aux ODD et au CSC : - Quelle a été la contribution du programme au CSC et à l'ODD 4 ?
EFFICIENCE	✓ Allocation budgétaire : - Est-ce que les changements induits « en valent la peine » par rapport aux ressources déployées ? - Le ratio entre les moyens utilisés pour la mise en œuvre (Humains, Fonctionnement et Investissements) et les résultats réalisés est-il adéquat ? - Si c'était à refaire, SHC devrait-elle engager les ressources différemment ? ✓ Efficiences partenariales : - La gestion RH du projet, à tous les niveaux, est-elle adéquate ? En particulier, l'absence d'une coordination locale SHC au Sénégal est-elle appropriée dans une logique d'efficacité financière mais également partenariale ?
DURABILITE	- Dans quelle mesure peut-on s'attendre à ce que les changements sociaux observés perdurent au-delà de l'intervention ? - Dans quelle mesure les conditions nécessaires à la pérennisation des résultats sont-elles rassemblées (en termes de durabilité économique et financière, sociale et technique) pour maintenir à long terme les changements de comportement et les acquis ? - En particulier, sur quels relais locaux, le projet peut-il s'appuyer pour assurer la durabilité technique du projet ? - Que faut-il mettre en place pour que les familles puissent à terme financer les frais liés à la scolarité de leur EDS ? - Comment peut-on renforcer l'ancrage institutionnel de l'intervention ?
APPRENTISSAGE	- Quels sont les avantages et les limites des différents dispositifs éducatifs existants pour les EDV et les EDA ? - Quels sont les apports mutuels de la méthode verbo-tonale et de la langue des signes pour les apprentissages des enfants sourds ? - Comment le programme a-t-il intégré les dimensions transversales genre et environnement ? - Cette prise en compte était-elle suffisante ? Comment la renforcer lors d'un prochain programme ?
LECONS APPRISES	- Quelles sont les leçons apprises en termes d'organisation, de gestion, de stratégie (notamment en matière de théorie du changement) et d'exécution d'un effet sur l'ensemble de la programmation quinquennale.

3. Appréciation Générale

L'évaluation de fin de programme a été menée conformément aux TDR et a permis de produire un rapport complet et de qualité.

Le binôme d'évaluateurs, avec un profil local en charge des missions et enquêtes de terrain et un profil international qui a plus mené la partie analyse documentaire et stratégique était pertinent. Il manquait peut-être une connaissance de la cible et des spécificités du handicap sensoriel.

Dans le processus, la méthodologie a suivi plusieurs étapes : la revue documentaire, la conception des outils de collecte de données, la collecte de données primaires, l'analyse des données et la rédaction du rapport. Au total 150 personnes ont été rencontrées dont 43 en entretien individuel et 107 en focus group discussion. Une observation a été réalisée dans 14 classes. On salue la flexibilité dont les évaluateurs ont fait preuve pour intégrer une 3e région (Ziguinchor) à l'évaluation suite aux entretiens menés.

Les conclusions dressent un état des lieux de la performance du programme et fournissent pour chaque critère CAD une évaluation quantitative (cotation sur 5) et qualitative.

Le rapport répond aux objectifs et à la majorité des questions d'évaluations. Certaines questions auraient mérité d'être approfondies davantage (ex : Quels sont les acteurs avec lesquels le programme doit donner la priorité pour des collaborations futures ? Comment renforcer la prise en compte du genre et de l'environnement dans le prochain programme ?).

Ensuite, le programme dégage certaines bonnes pratiques à mutualiser et capitaliser de même que certains points sensibles qui débouchent sur la formulation de recommandations pour le renforcement et le développement de l'intervention. 22 recommandations sont formulées et organisées autour de 7 thèmes. Le contenu des recommandations est globalement pertinent et pourra donner lieu à des actions de renforcement de l'intervention présentées ci-dessous.

Notons toutefois que certaines recommandations auraient pu être regroupées, que les thèmes ne sont pas tous approfondis de façon équilibrée, que certaines des recommandations ne sont pas réalistes compte tenu des moyens disponibles pour le prochain programme alors que d'autres le sont mais restent très vagues et auraient gagné à être plus détaillées quant aux axes de mise en œuvre proposés. Par ailleurs, il n'y a pas de priorisation dans la liste des recommandations, un travail qui aurait été intéressant à mener compte tenu des ressources limitées de l'intervention.

Le travail qui consiste à répertorier les bonnes pratiques, les leçons apprises et les points d'amélioration amène de temps à autre certaines confusions. En effet, le fait de reprendre sous un même titre les bonnes pratiques et leçons apprises laisse à penser que les leçons apprises ne portent que sur les bonnes pratiques alors qu'elles portent aussi sur les points d'amélioration. Il aurait été intéressant d'en faire un point à part. Cet approfondissement n'a pas été fait dans la version finale du rapport malgré la demande de SHC.

4. Constats majeurs de l'évaluation

Cohérence – L'évaluation a montré que le programme présente une cohérence externe car il est complémentaire aux autres interventions dans le domaine du handicap sensoriel avec un bon

positionnement géographique. Il y a eu plusieurs collaborations au niveau local dans certaines régions qu'il faudrait étendre à toutes les autres. Au niveau national, SHC aurait gagné à interagir davantage avec les autres acteurs et à formaliser ces collaborations. Ces interactions insuffisantes découlent notamment de l'absence de coordination nationale de SHC au Sénégal. A noter que du point de vue de SHC, cette absence de coordination est le fruit d'un choix stratégique d'accorder plus de visibilité et d'autonomie aux partenaires locaux. D'un point de vue interne, l'évaluation a noté une cohérence dans les stratégies d'accompagnement des acteurs (partenaires, écoles et parents d'élèves/tuteurs) et de l'intégration dans le programme du volet déficience auditive. Toutefois, l'opportunité d'intégrer les deux autres partenaires vers la fin du projet même si elle relève de la cohérence, elle n'a pas donné au programme le temps de bien prendre en compte les besoins de ces derniers si bien qu'il y a eu peu d'interactions entre eux. Du point de vue de SHC, cette intégration tardive s'est justifiée par les difficultés rencontrées en début de programme DGD 2017-21 avec certains partenaires ; SHC a souhaité dès lors « tester » la collaboration à une échelle plus réduite avant d'envisager la formulation d'un nouveau programme quinquennal 2022-26. SHC détient ainsi une meilleure connaissance des forces et faiblesses de ses nouveaux partenaires. Et malgré cette intégration tardive, des ateliers conjoints CVT-Les Cajoutiers ont été organisés pour initier les prémises d'une collaboration plus poussée par la suite. La cohérence du programme a obtenu **une note de 4 sur 5**.

Efficacité – Le programme a eu de bons taux de réalisation des produits : locaux scolaires aménagés et utilisés, niveaux de satisfaction des enseignants et des élèves, acquisition de nouvelles compétences des acteurs pédagogiques, capacités des partenaires renforcées en gestion, etc. Seul le pourcentage d'enseignants spécialisés formés aptes à dispenser un enseignement de qualité a été légèrement en deçà des attentes du fait de la pandémie. Mais cela n'a pas empêché le programme d'atteindre ses objectifs spécifiques en termes d'accès des EDS à l'école et de leur passage en classe supérieure, si bien que la **note** attribuée en termes d'efficacité est **de 4,5 sur 5**.

Impact – Le programme a eu des impacts remarquables sur les EDV en termes de développement de sens de l'orientation et de la mobilité, de capacité à réaliser des travaux domestiques, d'appétence pour les études et d'intégration sociale. Pour l'entourage des EDS, il y a eu une meilleure sociabilisation des élèves voyants fréquentant les mêmes classes et écoles que les malvoyants, une meilleure compréhension de la déficience visuelle par les membres de la famille qui dorénavant savent comment agir avec les EDV, l'espoir d'une réussite professionnelle pour les EDV nés au sein des familles et de la communauté et des cas de stigmatisation devenus moins fréquents dans la société. Les partenaires et leurs écoles d'expérimentation ont bénéficié de renforcement de capacités en braille ou langue des signes et en pédagogie spécialisée, ce qui a considérablement amélioré la qualité de leurs enseignements. Seulement, dans les classes à effectif pléthorique et celles tenues par des enseignants nouvellement formés (avec un volume horaire faible), la qualité y est moindre. C'est fort de tous ces enseignements que le programme a eu **une note de 4,33 sur 5** pour le critère impact.

Pertinence – Le programme a été pertinent à tous égards. Le dispositif technique et les innovations stratégiques introduites ont permis d'expérimenter des méthodes (inclusion d'EDV à partir d'une classe transitoire, inclusion d'EDA avec la langue des signes et couplage de la verbo tonale et de la langue des signes dans des classes spécialisées pour EDA) bénéfiques dans la recherche de solutions à la scolarisation des EDS. Il était également pertinent d'appuyer techniquement et financièrement les partenaires et leurs écoles et d'accompagner les parents/tuteurs des EDV dans la prise en charge de certains de leurs besoins. Le programme est aussi en phase avec la cible 7 du Cadre Stratégique Commun et s'aligne à la première modalité de

mise en œuvre de l'ODD 4 ainsi qu'à sa cible 5. Par rapport au critère pertinence, la **note de 5 sur 5** a été attribuée au programme.

Efficience – Le coût élevé par EDV scolarisé pour cette première phase d'expérimentation de l'éducation inclusive décentralisée par l'INEFJA, peut s'expliquer par les investissements nécessaires au début du programme et le choix stratégique de délocaliser un formateur dans chacune des zones d'intervention pour assurer la formation continue des enseignants et la qualité des apprentissages. Pour peu de ressources humaines, le programme a obtenu d'intéressants résultats. Les coûts de supervision, de suivi et parfois de renforcement de capacités ont été transférés au siège de SHC, ce qui démontre une efficience comptable mais non financière. L'équipe administrative assurant la coordination du projet au Sénégal est surchargée et a moins de présence dans les instances où elle gagnerait en visibilité et en influence. En termes d'efficience, le programme a reçu une **note de 4 sur 5**.

Durabilité – Du point de vue social, le programme est durable car une bonne partie de la communauté est convaincue que les EDS peuvent aller et réussir à l'école. Ce changement de perception n'est pas près de varier pour ceux qui en sont déjà convaincus. Financièrement, le MEN assure le paiement des salaires et autres charges de fonctionnement de l'INEFJA et du CVT mais en cas de retrait de SHC, le financement de la formation continue des enseignants inclusifs et du CVT risque de poser problème ainsi que la prise en charge des EDV en termes de transport ou collation par exemple. Le modèle économique de LC devrait lui permettre de couvrir les charges de l'EISEC. Sur la durabilité technique, l'Etat tarde à renouveler certains départs au CVT mais le personnel est expérimenté et motivé à expérimenter la langue des signes. L'INEFJA dispose en son sein des ressources humaines qualifiées pour continuer la formation des enseignants. Le personnel de l'EISEC est à l'aise dans l'enseignement via la langue des signes. Le programme a reçu **la note de 4,33 sur 5**.

Ce programme qui avait une approche expérimentale a permis de faire quelques apprentissages résumés ainsi dans le rapport d'évaluation :

Bonnes pratiques et leçons apprises

Les dispositifs d'éducation pour les EDV et les EDA de SHC présentent beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients
Il y a des apports mutuels entre la méthode verbo tonale et la langue des signes au profit des apprentissages des enfants sourds
La formation des enseignants et le renforcement de capacités des partenaires ont été capitaux pour l'atteinte des résultats
Il y eu une bonne intégration des dimensions transversales (genre et environnement) dans le programme même si certaines activités n'ont pas connu de suite
Les activités périscolaires ont fortement participé à l'épanouissement des EDV qui en demandent encore plus
Le dispositif de suivi-évaluation du programme permet de d'assurer une bonne redevabilité au bailleur tout en informant les partenaires de leurs avancées
L'apport des anciens EDV scolarisés à l'insertion des nouveaux a été remarquable en termes d'appui scolaire ou d'assistance pendant les premières semaines de leur scolarisation
Plusieurs initiatives locales de mécénat, bénévolat, plaidoyer, etc. ont participé à la prise en charge des EDS en termes de transport, hébergement, restauration, etc.

Comme indiqué ci-dessus, SHC regrette que les bonnes pratiques et leçons apprises n'aient pas pu être davantage approfondies par les évaluateurs. SHC dispose d'outils de gestion qui permet à

ses partenaires de recenser les leçons apprises et bonnes pratiques tout au long de l'année. Celles-ci sont inventoriées chaque année lors des bilans annuels. Un travail approfondi d'identification des leçons apprises a également été réalisé par SHC avec la collaboration de ses partenaires locaux pour dégager les leçons apprises sur l'ensemble de la période d'intervention 2017-2021. Celles-ci sont annexées à ce document.

Synthèse sur les points d'amélioration ou de réflexion

L'appropriation par les autorités du modèle d'inclusion au sein de classes transitoires n'est pas encore effective et il manque sa capitalisation et sa modélisation
L'élargissement de l'offre d'éducation au-delà du primaire devient une nécessité pour les EDS qui veulent poursuivre leurs études ou entamer une formation professionnelle et technique
La durée courte de la formation initiale des enseignants inclusifs et la tenue de classe à effectif pléthorique des classes inclusives interpellent sur la qualité des enseignements
Le statut des enseignants spécialisés du fait de leur pédagogie spécialisée et de leur charge de travail n'est pas encore suffisamment reconnu, ce qui est parfois une source de démotivation.
A cause des différences de profils et de trajectoires des partenaires de SHC, la gestion de la dynamique partenariale représente un enjeu majeur
La communication de SHC est quasi absente au niveau des autorités et dans les plateformes d'influence pour des prises de décisions stratégiques
Le dispositif de suivi-évaluation est adapté mais manque de procédures d'automatisation et les RH ne disposent pas de temps pour les analyses
La structuration des associations de parents des EDS est nécessaire pour porter le plaidoyer d'une éducation inclusive et de qualité pour le développement d'AGR en faveur de la gestion des besoins de ces derniers mais la bonne organisation mérite une réflexion
La langue des signes connaît deux obstacles à lever : la diversité des signes locaux selon les régions et sa noncompréhension par les populations, ce qui crée un déficit de communication pour les EDA
Malgré plusieurs tentatives de sensibilisation des maires, le pari de l'implication des collectivités territoriales n'est pas encore gagné, ce qui pousse à des réflexions sur les stratégies de communication
La communication des EDA et l'apprentissage des EDS à la maison se heurtent au problème de la maîtrise de la langue des signes pour les premiers et du braille pour les seconds, dans les communautés
Malgré l'existence de politiques publiques dans ce sens, la prise en charge socio médicale des EDS n'est pas encore effective dans les régions d'intervention (non-effectivité de la carte d'égalité des chances)

5. Suites données aux recommandations

Recommandation nr 1:		Développer une composante pour assurer la poursuite des apprentissages post primaire des EDS afin de permettre aux EDS de continuer au collège ou de faire une FPT			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	"L'une des finalités ultimes étant l'insertion socioprofessionnelle des EDS, il est nécessaire de les accompagner après le primaire. Sans en faire une spécialité de SHC, le programme doit prévoir des passerelles pour leur intégration post primaire au collège ou dans une FPT", nous dit le rapport. Les expériences de l'INEFJA et du CVT peuvent servir à cet effet. Cette recommandation a été prise en compte dans le programme 22-26 par les 3 partenaires. L'INEFJA et LC prévoient une extension de l'enseignement inclusif vers le collège et lycée et INEFJA, LC et CVT ont initié des pratiques d'accompagnement des EDS dans le cadre de formations professionnelles (mise à disposition d'un AVS, formation des acteurs et organismes de formation en braille, en langue de signes et en pédagogie, réflexion conjointe sur l'adaptation des modalités de formation). Par ailleurs, le programme a prévu de réaliser une étude sur les filières de formation professionnelles adaptées pour les EDS, en collaboration avec Plan International.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
1.1	Nouer des partenariats avec des centres de FPT	PGR 22-26	CVT, LC, INEFJA	En cours	Chacun des trois partenaires a déjà noué des partenariats avec des OP afin d'initier les EJHS à l'apprentissage d'un métier (LC avec Ozanam, INEFJA avec l'IHE FIGES à Thies et le centre de sauvegarde à Ziguinchor). A titre d'exemple, l'INEFJA a déjà contribué à la formation de deux cohortes de 50 EDV en horticulture (60 jours de cours) avec l'appui de 3FPT durant l'année 2022. Ces partenariats vont être développés et élargis dans l'ensemble des régions. En parallèle, les 3 structures proposent aussi des formations professionnelles en interne qui elles aussi sont amenées à se développer et se diversifier (couture, cuisine, sérigraphie, tissage, communication, etc.). A ce niveau, des échanges d'expériences avec HI sont envisagés.
1.2	Travailler avec des collèges proches des écoles pilotes	oct-22	Formateurs de l'INEFJA	En cours	Chacune des régions dispose déjà d'un collège pilote qui accueille des EDV. Il s'agira dans le prochaine PGR d'accompagner ces collèges et lycées à travers des formations et la dotation de matériel afin qu'ils se dotent d'un service d'accueil et d'aide à l'intégration dans le but d'améliorer l'offre éducative à destination des EDV.
1.3	Mutualiser le suivi de ces EDS avec des partenaires techniques et le MEFPAL	2023	SHC, Plan	Prévu	L'étude sur les filières de formation professionnelles adaptées pour les EDS qui devrait être menée en 2023 en collaboration avec Plan International permettra d'éclairer sur les pistes de mutualisation/collaboration entre acteurs qui agissent au niveau de la formation professionnelle des EDS ou jeunes vulnérables.
1.4	Utiliser une partie des équipes des AVS projet pour l'encadrement des EDS au collège	2025	Formateurs de l'INEFJA	En cours	Les AVS peuvent jouer un rôle d'accompagnement dans les premières semaines mais à terme l'idée est de former les professeurs/surveillants du collège et/ou de détacher les enseignants expérimentés de classes inclusives des écoles élémentaires vers les collèges afin qu'ils puissent assurer le fonctionnement du SAI (service d'aide à l'intégration).

Recommandation nr 2:		Contribuer aux avancées sur le travail de stabilisation de la langue des signes et de sa codification au Sénégal afin de promouvoir l'utilisation d'une langue des signes stabilisée et codifiée			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	L'élaboration d'une langue des signes sénégalaise nécessite la création d'une cellule de travail (composée de linguistes spécialisés en langue de signes, de personnes sourdes ayant une bonne base de français et de pédagogues de la surdité) qui devra prévoir un grand nombre d'heures de travail sur plusieurs années et que SHC ne manquera pas d'encourager et d'accompagner (si possible et dans la mesure de ses moyens). SHC peut aussi s'informer davantage sur les processus de codification dans d'autres pays africains comme le Bénin ou le Togo via ses partenaires.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
2.1	S'informer et mettre à la disposition des porteurs d'initiatives ; les processus de codification dans d'autres pays africains comme le Bénin et le Togo	2022-2023	SHC	En cours	Des premières démarches de partage et de centralisation d'outils et de pratiques en LS ont été effectuées par SHC auprès d'autres institutions pour EDA au Sénégal, Burkina, Bénin et Côte d'Ivoire. Elles se poursuivront tout au long du programme 22-26 notamment grâce à l'appui d'une interprète en langue des signes dans le cadre du PRG 22-26 pour assurer cette fonction et pour appuyer le CVT comme auxiliaire pédagogique en langue des signes.
2.2	Participer aux réflexions autour du processus	PGR 22-26	SHC	Prévu	SHC prendra part au processus s'il est initié au Sénégal par une cellule de travail compétente dont il essayera d'encourager la création à partir de ses contacts avec l'université de Dakar et d'autres structures concernées/intéressées par la standardisation d'une langue des signes au Sénégal

Recommandation nr 3:		Organiser la réflexion avec les 3 partenaires sur les enjeux d'une dynamique partenariale renforcée afin d'optimiser la dynamique partenariale par une approche programme.			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Il sera important de prévoir l'organisation d'un atelier qui rassemble SHC et ses trois partenaires afin qu'ils réfléchissent ensemble à leur conception du partenariat et à la vision commune qu'ils souhaitent porter ensemble au niveau de la prise en compte du handicap sensoriel. Au niveau de l'approche projet qui est encouragée, si il est vrai que les spécificités propres à chaque structure nécessitent une gestion individualisée de chaque projet, le choix a été posé par SHC et ses partenaires de fonctionner avec une approche programme, un référentiel commun et une même logique d'intervention pour le programme 22 26. Chaque partenaire a cependant son cadre logique spécifique afin de les responsabiliser par rapport à leur contribution propre au programme commun.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
31	Concevoir les interventions de chaque partenaire comme un projet en lien avec l'objectif du programme. Définir un cadre logique pour chaque projet, Répartir le budget par projet.	2021	SHC et ses partenaires	Réalisé	Ce travail a déjà été réalisé dans le cadre de la formulation du programme 22 26 ou le choix a été posé de procéder à un atelier avec les 3 partenaires qui ont proposé un référentiel commun (TOC et cadre logique). Chaque structure s'est par la suite appropriée le cadre logique commun pour y développer ses activités et son budget spécifique.
32	Disposer d'une équipe programme qui coordonne et agence les résultats des différents projets	2021	SHC	Réalisé	SHC a fait appel à un expert externe qui a joué ce rôle lors de la formulation du programme et fonctionne aujourd'hui avec une équipe programme composée de la directrice exécutive de SHC basée au siège, à Bruxelles, et d'une Assistante Technique, basée au Sénégal, qui agissent toutes deux en étroite collaboration avec les points focaux des différents partenaires locaux (gestionnaire de projet, directeurs, ...).
33	Organiser des séances de partage des avancées et blocages	A partir de 2023	SHC et ses partenaires	Prévu	Des ateliers annuels de partage de bonnes pratiques, d'avancées et blocages ont été prévus dans le programme DGD 22-26 entre les 3 partenaires et permettront de dégager des enseignements utiles pour chaque structure. Comme le programme fonctionne selon une approche pays, chaque partenaire est solidairement responsable des résultats auxquels il contribue avec les autres partenaires. Il est dès lors important que s'instaure dès le départ une dynamique collective et constructive pour favoriser au mieux l'atteinte de certains ces résultats communs. Cela représente cependant un réel enjeu au vu des spécificités de chacune des structures.
34	Contextualiser la justification de certaines dépenses (prévoir la possibilité d'imprimer une facture au nom du programme que les agents des partenaires pourront utiliser pour les fournisseurs qui ne peuvent pas délivrer de facture)	juin-23	SHC	Prévu	SHC dispose d'un manuel de procédures financières à destination de ses partenaires sud qui est en cours de révision et tient compte des réalités locales tout en proposant une méthodologie commune et rigoureuse pour le rapportage des dépenses. La mise à jour du manuel sera finalisée et le manuel sera partagé avec les partenaires.

Recommandation nr 4:		Poursuivre l'amélioration du dispositif de suivi évaluation et de son exploitation comme outil de pilotage et de production de connaissances pour les partenaires			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	"Le dispositif de suivi évaluation est pertinent et adapté mais il pourrait être plus efficace, d'une part avec l'automatisation du processus de collecte et d'autre part en se donnant le temps d'exploiter les données pour produire davantage d'analyse et de connaissances", pointe le rapport. Cela rejoint une préoccupation interne de SHC et ses partenaires et des pistes sont à l'étude pour l'opérationnaliser grâce à l'expérimentation de nouveaux outils de collecte (google form) ou à la formation des équipes à une utilisation d'excel plus performante. L'AT va également soutenir la directrice de SHC afin de piloter la mise en place du système de M&E et afin d'accompagner les partenaires dans la collecte et analyse des données.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
41	Formaliser par écrit toutes les composantes d'un dispositif de suivi évaluation et partager ces documents avec tous les acteurs concernés	déc-22	SHC, AT, PL	En cours	SHC dispose d'un Manuel de la Gestion Performante des interventions qui opérationnalise les politiques GAR et de suivi-évaluation. Les outils de collecte, les questionnaires et les matrices de rendement avaient déjà été travaillés au moment de la formulation du PGR 22 26 avec le choix des IOV et sont en cours de finalisation. Un atelier de partage au sujet du dispositif de M&E afin de discuter et de valider les IOV et les outils de collecte a été organisé en Belgique au mois d'août 2022 en présence de représentants de 3 des partenaires Sud de SHC, des employés de SHC et des experts bénévoles des comités cécité/surdité. Une réflexion plus poussée sur la méthode d'analyse pour la mesure de l'indicateur PPH devra être réalisée courant de l'année 2023.
42	Automatiser le processus de collecte et de traitement des données pour optimiser le temps et les risques d'erreur de saisie + Privilégier une organisation des matrices qui automatise les traitements à partir des données brutes afin qu'une donnée corrigée soit automatiquement prise en compte dans les matrices récapitulatives	déc-22	coordinatrice SHC et AT, appui d'une bénévole informaticienne du partenaire LC (Maryline)	Prévu	Suite aux coupes budgétaires, le système Kobo collect n'a pas pu être financé par le programme. Il ne sera donc pas possible d'automatiser complètement la collecte des données. L'utilisation d'excel dans le traitement des données sera privilégié selon des matrices harmonisées entre les partenaires. Un système de double contrôle/vérification sera mis en place pour éviter les erreurs dans la saisie et le traitement des données. La création de macros sur excel permettra aussi de cadrer la saisie des données et d'éviter les erreurs.
43	Exploiter les données pour produire de la connaissance	A partir de 2023	SHC et ses partenaires	Prévu	Il faudrait former les équipes sur les techniques de capitalisation des données en vue de produire et diffuser la connaissance. Des formations seront organisées sur les techniques de capitalisation et de communication dans le cadre du renforcement de capacités des partenaires.

Recommandation nr 5:		Améliorer la qualité de la représentation de SHC au Sénégal afin de donner plus de visibilité et d'influence à SHC au Sénégal.			
Acceptée:	Oui - En partie - Non		On partage la recommandation. Le recrutement récent en février 2022 d'une Assistante Technique permettra de contribuer à la mise en oeuvre de cette recommandation.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
51	Identifier et mettre en œuvre des activités de communication et de plaidoyer	A partir de 2023	Directrice SHC, AT	Prévu	L'ancrage institutionnel de SHC sera recherché à travers des visites des instances officielles et potentiels partenaires stratégiques, organisées à l'occasion de chaque mission de SHC au Sénégal. La tâche de communication et plaidoyer a aussi été intégrée aux responsabilités de l'AT. Des formations des partenaires seront aussi organisées. Au niveau de l'INEFJA, un premier draft de stratégie de communication et de plaidoyer en faveur de l'éducation inclusive a été rédigé en décembre 2021 en présence des formateurs, des inspecteurs, des titulaires de classes transitoires et des OPH. Il doit encore faire l'objet d'une 2e phase afin de définir le plan d'actions de mise en oeuvre des axes stratégiques définis dans ce plan.
52	Renforcer l'équipe de suivi évaluation	En cours	Directrice SHC, AT	Prévu	SHC est conscient que le travail de suivi évaluation est chronophage. A défaut de pouvoir recruter, faute de budget, un spécialiste local en suivi-évaluation commun aux 3 partenaires, l'utilisation de stagiaires et/ou la poursuite de la formation des partenaires peuvent être des alternatives. L'AT va également jouer un rôle d'accompagnement des partenaires à ce niveau.

Recommandation nr 6:		Améliorer le niveau de formation des enseignants de l'inclusion afin de renforcer les capacités des enseignants en tenue de classe inclusive			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	On est d'accord sur la nécessité de toujours avoir comme objectif de renforcer la qualité des formations des enseignants, qui servent de leviers au renforcement de leurs capacités. Mais la formation initiale ne suffit pas et l'augmentation de sa durée n'est pas forcément la seule solution. Selon nous, il importe aussi de développer la formation continue et l'accompagnement des enseignants dans la mise en pratique des apprentissages en classe. Cette responsabilité doit être partagée par le personnel et les formateurs du projet qui eux mêmes peuvent être suivis et renforcés par les responsables des comités surdité et cécité de SHC ou par d'autres organismes externes qui disposent d'une expertise avérée (comme ASUNOES au Bénin pour la surdité, ABPAM au Burkina).		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
61	Augmenter la durée de la formation initiale	NA	Formateurs INEFJA	Rejetée mais amendée	Pour les raisons exposées ci-dessus ainsi que pour des raisons budgétaires, la durée ne sera pas augmentée. Néanmoins la réflexion sur l'amélioration des modalités de cette formation est permanente. Nous envisageons par exemple de prévoir au sein des formations des moments de mise en pratique des apprentissages avec les EDV. Par ailleurs, un processus de suivi des enseignants nouvellement formés dans la mise en pratique des acquis sera organisé par les formateurs dans les premiers mois qui suivent la formation.
62	Continuer les activités de formation continue	2022-26	Formateurs INEFJA, directeurs pédagogiques CVT et LC	Prévu	Des cellules d'appui pédagogiques et des groupes whats app avec les enseignants ont déjà été mis en place avec l'INEFJA durant le PRG 17-21. Les activités de formation continue seront maintenues et renforcées par le suivi de la pratique en classe, par les échanges d'expériences pédagogiques entre partenaires, et par l'appui des comités de SHC composés d'experts en surdité et en cécité dans la formation et le suivi des principaux responsables au sein de chaque structure (formateurs INEFJA et directeurs pédagogiques du CVT et LC).

Recommandation nr 7:		Adapter l'accompagnement des enseignants dans le cas d'effectifs pléthoriques afin d'augmenter le temps à consacrer aux EDV dans les classes inclusives			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Il est important de renforcer et accompagner l'enseignant titulaire d'une classe pléthorique afin qu'il puisse accorder le temps et l'attention nécessaire aux EDV (on veillera d'ailleurs à sensibiliser les directions pour qu'elles fassent appel à des enseignants expérimentés pour ces classes pléthoriques), mais aussi d'aménager des conditions d'apprentissages adaptées aux EDV scolarisés dans ces classes (disposition des bancs, position dans la classe, choix du tuteur, etc.) et enfin d'apporter à ces EDV davantage de soutien via la mise à disposition d'AVS, le tutorat et les VAD (visites à domicile).		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
71	Limiter le nombre d'EDV à scolariser au sein des classes inclusives	Dès la rentrée scolaire 2022-2023	Gestionnaire de projet INEFJA	Prévu	Au Sénégal il n'existe pas de norme qui limite les effectifs à un certain nombre d'élèves. Comme on peut difficilement limiter les tailles de classe, les leviers d'actions visent à limiter le nombre d'EDV à intégrer au sein d'une classe à 2 pour les classes inclusives dont la taille varie de 30 à 45 élèves et à 1 EDV pour les classes de plus de 50 élèves.
72	Négocier la mise en œuvre avec les autorités déconcentrées et les directions d'école	Dès la rentrée scolaire 2022-2023	Gestionnaire de projet INEFJA	Prévu	Oui ce travail pourra se faire progressivement, cette approche peut être encouragée dans le travail de sensibilisation et de plaidoyer à mener auprès des autorités et des directions.

Recommandation nr 8:		Structurer les APE pour une meilleure prise en charge des besoins des EDS afin de doter les parents/tuteurs d'une instance de prise de décisions			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Ce travail d'accompagnement a déjà été initié et donne de bons résultats. Ces APEI serviront de partenaires stratégiques dans le plaidoyer au service de l'éducation inclusive et peuvent aussi être mobilisés dans diverses actions comme la sensibilisation des communautés ou la participation au financement de certaines dépenses spécifiques au EDV. Une fois structurées et organisées les APEI peuvent décider de se doter de leur propre plan d'action et mettre en oeuvre des activités en faveur des EDS.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
81	Appuyer la création d'une APE dans chaque école inclusive		Formateurs INEFJA, directeurs pédagogiques et administratifs CVT et LC	En cours	A Ziguinchor, il existe une association des parents d'élèves de l'éducation inclusive (APEI) de la Casamance qui a été impulsée par le projet et reconnue officiellement depuis 2019 et qui mène des activités de plaidoyer, de sensibilisation, etc. A Thies, il existe une APEI depuis 2021 qui est en cours de reconnaissance. Au niveau de LC, une APE a été créée en 2021 tandis qu'au niveau du CVT, l'APE existe aussi et a déjà mené des actions de collecte de fonds ou d'organisation de sorties scolaires pour les enfants de l'école. Il serait intéressant d'élargir cette dynamique aux deux autres régions (les APE sont régionales plutôt que par école). Par ailleurs, il convient de les accompagner pour qu'ils puissent être membres des CGE (Comités de Gestion des Ecoles) en vue de participer aux décisions sur la gestion financière des écoles.
82	Veiller à une bonne représentativité des parents/tuteurs d'EDS dans le bureau	A partir de 2023	Formateurs INEFJA, directeurs pédagogiques et administratifs CVT et LC	Prévu	Au niveau des APE, l'INEFJA veillera à ce que les bureaux intègrent en leur sein des parents/tuteurs d'EDS.
83	Créer des fédérations d'APE au delà des régions	PGR 22-26	Partenaires locaux	Rejeté mais amendé	Ces fédérations existent déjà (FNAPES). SHC et ses partenaires vont étudier la possibilité que les APEI du programme puissent y adhérer.
Recommandation nr 9:		Appuyer les APE dans la mise en place d'AGR afin d'augmenter les ressources des APE disponibles pour la prise en charge des besoins des EDS			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Ca semble pertinent et cela avait été envisagé comme une activité du nouveau programme mais qui a dû être supprimée suite aux coupes budgétaires. Néanmoins, on continuera de mener un travail de veille afin de soutenir les APE dans la mise en place d'AGR grâce à la recherche de collaborations avec d'autres partenaires.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
9.1	Veille sur les opportunités d'accompagnement technique et financier et Mise en relation des APE avec des partenaires techniques et financiers	A définir lors de la journée de restitution	A définir lors de la journée de restitution	A l'étude (à déléguer à d'autres acteurs) (MEN-IA-IEF)	Oui dans la mesure du possible et compte tenu du temps et des ressources disponibles. Mais il s'agira plutôt de rebondir sur les opportunités que de mener un travail proactif d'identification compte tenu de l'absence de budget prévu à cet effet.
Recommandation nr 10:		Création de clubs des anciens élèves des écoles afin de structurer les anciens élèves des écoles inclusives d'EDV autour d'un instance partie prenante de la gestion de l'école			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Cette recommandation doit faire l'objet d'une réflexion au sein de chaque partenaire quant à sa faisabilité, sa pertinence et les modalités possibles de mise en oeuvre. En effet, il n'existe pas encore réellement de dynamiques collectives au niveau des anciens élèves du CVT, de LC ou de l'INEFJA qui aurait amené les partenaires à se questionner sur leur accompagnement. Les enjeux se situent davantage au niveau de l'accompagnement individuel de ces jeunes pour leur permettre de suivre une formation professionnelle, de trouver un emploi et de gagner en autonomie. Toutefois il est vrai qu'il arrive que les partenaires fassent appel à ces jeunes comme témoins ou comme coaches des EJHS. A titre d'exemple, l'INEFJA invite tout ancien pensionnaire de l'INEFJA habitant la localité à venir témoigner sur son parcours et son expérience. Ce modèle est appelé présentation de modèle de réussite sociale (PMRS). Au CVT, on envisage de faire appel à des anciens élèves sourds pour accompagner des activités périscolaires les après midis au sein de l'école.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
10.1	Appuyer la mise en place des clubs Donner les grandes orientations aux clubs	A définir lors de la journée de restitution	A définir lors de la journée de restitution	A déléguer à d'autres acteurs. (OPH-APEI)	Cette recommandation doit faire l'objet d'une réflexion au sein de chaque partenaire quant à sa faisabilité et sa pertinence. Elle pourrait prendre la forme proposée mais pourrait aussi se décliner autrement en fonction des attentes et besoins des jeunes en question et des possibilités réelles d'implication de ces derniers dans les projets éducatifs proposés par les partenaires.

Recommandation nr 18:		Plaider l'investissement des CT dans la scolarisation des EDS afin de mobiliser des financements des CT à destination de la scolarisation des EDS			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Le rapport précise que "Les collectivités territoriales ont reçu des compétences transférées dont l'éducation. Une solution serait donc de faire un plaidoyer auprès de ces dernières pour qu'elles assurent cette prise en charge. Ce travail devrait être continu vu les changements de régime et être porté en consortium avec d'autres acteurs du domaine pour mieux faire entendre sa voix. Pour créer l'émulation, il pourrait être envisagé la création d'un événement primant les CT les plus inclusives en matière de scolarisation des EDS. Au premier rang de cette initiative, nous pourrions placer les IA".		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
18.1	Faire une expression des besoins	PGR 22 25	Formateurs de l'INEFJA	En cours	L'INEFJA dispose déjà d'une vue claire sur les besoins des EDV qu'elle accompagne, et notamment sur les besoins non couverts par des financements. Elle communique régulièrement sur ces besoins auprès des IEF lors de rencontres, ou à travers des courriers, souvent même à la demande des IEF.
18.2	Présenter le dossier aux CT et Organiser un plaidoyer à porter par les OPH, APE, etc.	PGR 22 26	Formateurs de l'INEFJA	En cours	Le travail de plaidoyer pour faire en sorte que ces besoins soient pris en compte dans les budgets des CT doit se poursuivre tout au long du programme.
Recommandation nr 19:		Organiser des concertations avec le MEFPAL pour la FPT des EDS et leur insertion professionnelle afin de mobiliser des appuis techniques et financiers			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	L'expérience pilote qui avait été lancée de former des EDV de Thies à l'horticulture pendant 2 mois grâce à l'appui de 3FPT dans le cadre du programme étatique Xëyu Ndawyi s'est révélée positive. Elle servira d'exemple pour développer le travail de concertation avec le MEFPAL et les établissements des FPT pour identifier de nouvelles pistes et opportunités de formation pour les EDV.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
19.1	Étendre l'expérience à toutes les régions	PGR 22 26	Formateurs	Prévu mais amendé	Ces formations n'ont pas été reprises dans le budget du PGR 22 26. Dès lors l'INEFJA va accompagner les OPH afin de rendre possible de nouvelles formations mais INEFJA ne peut s'engager à étendre l'expérience à toutes les régions.
Recommandation nr 20:		Organiser des concertations avec le Ministère du Développement Communautaire, de l'Équité Sociale et Territoriale (MDCEST) pour une participation au financement pour l'acquisition de facilités et de commodités dans les écoles au profit des EDS			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Le rapport spécifie que "le MDCEST peut via sa Direction de l'Équité Sociale, conformément à sa mission participer par exemple : financement de l'acquisition de cannes blanches, de dictaphones, de mini ordinateurs, d'appareils auditifs, la construction de rampes et de toilettes pour les EDS, mise en place de signalétiques. L'une des opportunités du moment à saisir est que l'actuel ministre en même temps maire de Saint Louis est bien imprégné de la situation à travers la Fondation Henry Jay dont il assure la présidence".		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
20.1	Faire une expression des besoins	2023	Formateurs	Prévu	L'INEFJA dispose déjà d'une vue claire sur les besoins des EDV qu'elle accompagne, et notamment sur les besoins non couverts par des financements.
20.2	Présenter le dossier au ministère et négocier un appui	2023-2026	Formateurs	Prévu	INEFJA pourrait se rapprocher des services déconcentrés de ce ministère dans chaque région afin de développer un contact auprès duquel ils pourront faire remonter leurs besoins.
Recommandation nr 21:		Organiser des concertations avec les ONG internationales du domaine afin de favoriser un partage d'expériences entre les acteurs - rapprochement au niveau local			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Un rapprochement avec HI et SS est souhaité par les partenaires et souhaitable pour partager les bonnes pratiques, se renforcer mutuellement et porter un plaidoyer concerté auprès des pouvoirs publics. Il faut rappeler que certains de ces acteurs collaborent déjà avec des agents de l'INEFJA. Au-delà, il y d'autres structures comme l'USAID Passerelle qui à Ziguinchor, finance la répétition des élèves à faible niveau après les cours via des AVS, et l'UNICEF qui offre des fournitures aux élèves. Des espaces de mutualisation des interventions sont donc aussi présents entre les acteurs.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
21.1	Faire la cartographie des autres interventions par région	2023	Formateurs + coordination	Prévu	Les formateurs réaliseront la cartographie au niveau local et la coordination va se rapprocher du ministère pour voir si il existe déjà une cartographie de ces interventions dans les régions.
21.2	Initier des rencontres avec les ONG présentes, Partager les expériences et les agendas	2023	Formateurs	Prévu	Profiter du lancement du nouveau programme pour aller vers ces ONG et étudier avec eux les possibilités de collaboration au niveau local
21.3	Mise en place de cadre de concertation au niveau local, Porter un plaidoyer concerté au niveau local	2023	Formateurs	Prévu	Le cadre existe déjà sur Ziguinchor ou le formateur du projet en assure la coordination. Ce modèle pourra inspirer l'extension vers les autres régions.

Recommandation nr 22:		Organiser des concertations avec les ONG internationales du domaine afin de favoriser un partage d'expériences entre les acteurs - rapprochement au niveau national			
Acceptée:	Oui - En partie - Non	Explications:	Le rapport spécifie que compte tenu des résultats concrets du programme et de ses avancées significatives concernant l'inclusion scolaire des EDS, il est fortement recommandé que SHC se donne les moyens de participer, activement à l'animation des cadres de concertation dans le domaine de l'éducation inclusive. Dans le cadre de concertation initié par le MEN, SHC doit pouvoir faire entendre sa voix et impulser une dynamique au sein de cette instance en léthargie.		
Actions clés		Calendrier	Responsable	Statut	Commentaires
22.1	Capitaliser les différentes expériences	PGR 22 26	Coordination avec l'appui de SHC	Prévu	L'INEFJA est déjà impliquée dans les actions de capitalisation qui passent pas le ministère. Il est vrai que des efforts peuvent être menés pour capitaliser sur ses avancées en matière d'éducation inclusive de qualité et accroître la visibilité des actions de SHC et ses partenaires.
22.2	Initier des rencontres avec les ONG et autorités au niveau national	PGR 22 26	Coordination avec l'appui de SHC	Prévu	SHC et ses partenaires étudieront la possibilité d'organiser des ateliers de partage d'expérience en y ocnviant les acteurs clés.
22.3	Partager les expérience et les agendas (CSC)	A partir de 2024	Coordination avec l'appui de SHC	Prévu	L'INEFJA ainsi que LC et le CVT prévoient d'organiser des rencontres de présentation des résultats du programme auxquelles seront invitées les ONG et les autorités. Au niveau du CSC, SHC et INEFJA vont continuer à s'impliquer activement dans les réunions et ne manqueront pas de saisir les éventuelles opportunités de mieux faire connaitre leurs actions.
22.4	Mise en place de cadre de concertation national, Porter un plaidoyer concerté au niveau national	A partir de 2023	INEFJA, CVT, LC	Rejetée mais amendée	Au niveau national, SHC et ses partenaires souhaitent rejoindre les cadres de concertation existants plutôt que de mettre en place un nouveau cadre de concenteration.

6. Modalités de diffusion

Les résultats de l'évaluation et les suites données aux recommandations seront diffusés de la façon suivante :

- Transmission du rapport d'évaluation aux partenaires concernés par l'évaluation ainsi qu'aux parties prenantes principales (OPH, ministères, collectivités territoriales, autres ONG, CSC, etc.)
- Transmission aux membres du CA et de l'AG lors de la prochaine assemblée statutaire
- Envoi du rapport complet ainsi que la réponse managériale à la DGD
- **Publication du résumé de l'évaluation** et de sa réponse managériale sur le site internet de SHC.

7. Modalités de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions issus des recommandations

SHC et ses partenaires sénégalais seront co-responsables de suivre l'avancement des actions planifiées dans la lettre d'appropriation. Ce suivi se fera annuellement à l'occasion d'un atelier bilan organisé avec les 3 partenaires.

Le pilotage de ce suivi sera néanmoins confié à SHC.

A l'occasion des ateliers de bilan annuel organisé entre les 3 partenaires au Sénégal, un point de suivi sera réalisé sur l'état d'avancement des actions proposées dans le plan d'action.

Annexe : Leçons apprises 2017-2021 - SHC

Sujet	Constats / observations	Leçons Apprises, à capitaliser
Dispositif d'intervention basé sur la scolarisation des EDV en classe transitoire avant leur inclusion dans les écoles ordinaires	L'introduction dans le dispositif de formation d'une classe transitoire au sein d'une école publique pilote est la spécificité du modèle de SHC. Ce modèle répond à un besoin de préparation des EDV avant leur intégration dans les classes inclusives. Un EDV jamais scolarisé a besoin de temps pour dissiper ses craintes, apprendre le braille, travailler sa dextérité, travailler sa mobilité et son sens de l'orientation, bref se familiariser avec son nouvel environnement. Ceux qui ont été atteints de cette déficience en cours de scolarisation ont besoin de cette période pour accepter leur handicap récent et bénéficier d'une rééducation adaptée à leur niveau d'étude.	Il a été constaté que plus les élèves restent dans la classe transitoire, plus ils bénéficient de soutien et d'apport pour le développement de leur autonomie et de leurs compétences . Il ne convient pas de réaliser un passage automatique des enfants de la classe transitoire vers la classe inclusive après un an ; la durée de la préparation en classe transitoire est variable selon les profils et les besoins d'EDV (un à deux ans).. La pertinence de ce modèle est évoquée par plusieurs parties prenantes. en attestent les résultats scolaires meilleurs . Les salles de transcription adossées aux classes transitoires, sont bénéfiques pour la communauté éducative en tant que centre de ressources et sont exploitées comme espace de formation, de renforcement de capacités, d'élaboration de documents, de confection de matériel, de préparation et de transcription des évaluations. <i>Destinataires : MEN et ses services déconcentrés, Ecoles Pilotes, autres ONG actives auprès des EDV (HI, SS).</i>
	Après le passage en classe transitoire, les EDV sont scolarisés dans des écoles ordinaires proches de chez eux, parmi des enfants voyants (entre 1 et 3 EDV par classe inclusive). Le fait de vouloir rapprocher les écoles des lieux de vie des EDV pour faciliter l'accessibilité à l'école limite parfois l'offre des écoles disponibles à proximité. Cela amène certains EDV à intégrer des classes avec des effectifs parfois pléthoriques , ce qui alourdit encore davantage la charge de l'enseignant qui risque de ne pas accorder une attention suffisante aux EDV	Il est important de renforcer et accompagner l'enseignant titulaire plus particulièrement d'une classe pléthorique afin qu'il puisse accorder le temps et l'attention nécessaire aux EDV (on veillera d'ailleurs à sensibiliser les directions pour qu'elles fassent appel à des enseignants expérimentés pour ces classes pléthoriques), mais aussi d'aménager des conditions d'apprentissages adaptées aux EDV scolarisés dans les classes (disposition des bancs, position dans la classe, choix du tuteur, etc.) et enfin d'apporter à ces EDV davantage de soutien via la mise à disposition d'AVS, le tutorat et les VAD (visites à domicile). Il faut également veiller à limiter le nombre de EDV à 2 pour les classes inclusives dont la taille varie de 30 à 45 élèves et à 1 EDV pour les classes de plus de 50 élèves. <i>Destinataires : directions, enseignants, MEN et ses services déconcentrés, INEFJA, SHC.</i>
L'apprentissage et la pratique de la langue des signes par les enseignants des 2 partenaires surdités ont constitué un objectif et un investissement important dans le projet.	Les enseignants ont suivi une formation annuelle intensive de 2 semaines, complétée selon le partenaire par des séances de remédiation, un accompagnement régulier sur place ou à distance par un expert en LS, un renforcement par des experts belges lors des missions pédagogiques. Vu l' absence d'une langue des signes officielle au Sénégal , les signes enseignés aujourd'hui au sein des deux écoles du programme le sont par des experts locaux ou régionaux (formateur béninois de l'école de Louho). LC utilise la langue des signes américaine (ALS) qui est standardisée avec des milliers de signes. Mais cette langue des signes connue seulement de ceux qui y ont été initiés (élèves et enseignants), circonscrit la communication entre ces derniers et donc à l'école. En effet, dans la communauté (foyers et quartiers), on ne comprend pas ce langage et il existe quelques signes locaux différents et déjà utilisés pour communiquer avec les déficients auditifs. Au CVT, bien qu'ayant été formés sur l'ALS, les enseignants ont commencé en interne l'intégration de signes locaux pour mieux s'adapter au contexte. Des premières démarches de partage et de centralisation d'outils et de pratiques en LS ont été effectuées par SHC auprès d'autres institutions pour EDA au Sénégal, Burkina, Bénin et Côte d'Ivoire.	Bien investis par les enseignants des écoles d'EDA bénéficiaires des projets de SHC, les signes sont aujourd'hui unanimement reconnus comme une modalité de communication et d'enseignement incontournable pour les enfants sourds de ces écoles. La présence régulière d'un expert de LS dans l'école ou à distance est un atout car il/elle permet un renforcement continu de l'apprentissage et de la pratique des signes. Une attention particulière doit être apportée à tout nouvel.e enseignant.e afin qu'il/elle acquière le plus rapidement possible une bonne base de signes. L'apprentissage et la pratique de la langue des signes nécessite un investissement important dans le temps (de 3 à 5 ans sur un mode continu) car il s'agit d'acquérir la maîtrise d'une langue visio-motrice (de 1.500 à 3000 mots pour l'enseignement) qui a sa structure grammaticale propre. L'élaboration d'une langue des signes sénégalaise est importante et nécessite la création d'une cellule de travail (composée de linguistes spécialisés en langue de signes, de personnes sourdes ayant une bonne base de français et de pédagogues de la surdité) que SHC propose d'encourager et d'accompagner. <i>Destinataires : SHC, LC, CVT, MEN et services déconcentrés.</i>

Besoin de Reconnaissance du statut des enseignants des classes inclusives ouvrant le droit à une prime salariale.	Bien qu'il existe une reconnaissance par décret du statut d'enseignant spécialisé (les enseignants du CVT et de l'INEFJA bénéficient d'une petite majoration de leur salaire), cette motivation financière n'existe pas encore pour les enseignants des classes transitoires. Malgré la surcharge de travail par rapport à l'enseignant classique et leurs compétences spécifiques en matière de pédagogie inclusive et de maîtrise du braille ou de la langue des signes, les enseignants des EDV et EDA en classe inclusive n'ont pas encore la reconnaissance de leur ministère de tutelle. Les entretiens réalisés pour l'évaluation externe ont montré que lors des demandes de mutation, certains enseignants vérifient que les écoles demandées ne sont pas inclusives, d'autres titulaires d'une classe inclusive mais démotivés voient leurs demandes de mutation refusées par l'IA. Cette non-reconnaissance de l'effort spécifique et des compétences supplémentaires nécessaires peut freiner l'engagement de certains enseignants. Une réflexion est à mener avec les partenaires pour identifier avec le MEN des solutions soutenables financièrement. Les enseignants du CVT demandent pour leur part l'identification d'un contenu de formation spécialisée qu'ils pourraient suivre (dans une école sénégalaise ou à l'étranger) en s'absentant de leur poste pendant la durée de formation, et qui serait diplômante afin de leur ouvrir le droit à un surplus salarial.	Tous les partenaires pourraient porter ensemble la revendication de faire reconnaître le statut des enseignants des classes transitoires et inclusives quel que soit le type de handicap. Ils pourraient bénéficier de l'expérience d'autres acteurs comme HI ou SS qui ont déjà obtenu auprès du MEN (Ministère de l'Education Nationale) l'élaboration d'un module de formation initiale sur l'éducation inclusive. Le processus de reconnaissance et de certification pourrait être porté par un des acteurs en charge de mettre en place une évaluation certificative. En attendant, il faudrait prévoir au minimum des attestations de participation des enseignants aux formations mentionnant le contenu et le nombre d'heures suivis. Cela semble indispensable pour assurer la motivation des enseignants de l'ordinaire et leur souhait de s'engager sur le long terme dans cette filière. <i>Destinataires : SHC et ses partenaires, autres ONG actives auprès des EDS, MEN et ses services déconcentrés</i>
Sensibilisation des parents et de l'entourage des EDS en vue de renforcer leur implication dans le soutien à la scolarisation de leurs enfants.	Dans les familles, il existe un énorme fossé dans la compréhension des actes et de la psychologie des EDS. Les familles ne sont ni accompagnées ni préparées à vivre avec EDS. Cela représente un sacré défi en termes de sensibilisation auprès de l'entourage et des parents. Les deux évaluations externes soulignent l'engagement des parents et leur satisfaction quant aux changements survenus chez leurs enfants à la suite de leur scolarisation. En dehors des séances de sensibilisation collectives, les formateurs de l'INEFJA et les enseignants discutent fréquemment avec les parents ou tuteurs à l'école ou lors de leurs visites de suivi dans les foyers. Dans certaines régions, on constate une forte implication des parents dans le soutien à la scolarisation des enfants notamment à travers la création d'APE. Ainsi à Thiès, on observe qu'un groupe de mamans s'est volontairement engagé à suivre des cours de braille auprès de la formatrice. Au CVT également, les mamans des EDA sont présentes à l'école et se mobilisent pour préparer les collations des enfants ou entretenir le jardin potager. Un changement de comportement et de perception vis à vis du handicap de l'enfant est également constaté chez les parents qui croient désormais en la possibilité d'offrir à leurs EDV/EDA un enseignement de qualité et un avenir.	Il apparaît donc comme important de poursuivre le développement des sensibilisations et des formations auprès des parents et de l'entourage des EDS afin de faciliter leur prise en charge psycho sociale à la maison et afin de faire en sorte qu'au sein de chaque famille il y ait au moins une personne formée au braille ou aux bases de la langue des signes. Cela faciliterait la révision des EDS à la maison et leur communication avec leur entourage. Le choix de la personne à former est un facteur déterminant, il faut tenir compte de leur motivation, de leur disponibilité et de leur aptitude. Il faut aussi privilégier une approche volontariste pour garantir de bons résultats. Il convient également de réfléchir à la création des APE inclusives pour la prise en charge des besoins spécifiques des EDV qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans les APE classiques. <i>Destinataires : SHC et ses partenaires, parents d'EDS, directions d'écoles APE des écoles inclusives.</i>
Stratégies développées pour parer à la vulnérabilité économique des familles des EDS.	Les enquêtes sociales réalisées auprès des familles d'EDV attestent de leur vulnérabilité économique et de l'impossibilité pour la majorité d'entre elles de prendre en charge les frais de scolarisation de leurs enfants. Le coût de transport, de l'inscription, de la cantine ou autres peuvent représenter un obstacle à leur scolarisation, raison pour laquelle le projet déploie des stratégies pour réduire ce coût ou faciliter la prise en charge de ces différents frais. Plusieurs pistes ont été explorées pour soutenir les familles dans cette prise en charge : (i) la mobilisation de mécènes privés ou des OCB, (ii) l'engagement communautaire : Certains actes désintéressés pour leurs porteurs ont été très importants dans la prise en charge des besoins des EDV. C'est par exemple des voisins ou des enseignants qui accompagnent des EDV sur le chemin de leur travail ; des femmes bénévoles qui se chargent du nettoyage des salles de classe transitoires et des toilettes des EDV, etc.. (iii) l'accompagnement des EDV dans l'obtention de leur CEC (carte d'égalité des chances) afin de permettre aux EDS de bénéficier d'un package de services dont le transport et la santé. Malgré les bonnes intentions des textes de politiques publiques en matière de prise en charge socio médicale des handicapés généralement, il faut reconnaître que leur effectivité pose un réel problème. La carte d'égalité des chances est difficilement accessible. Les Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS) et les associations locales d'aveugles font des efforts pour que les handicapés en bénéficient mais il y a des lenteurs considérables qui sont notées. Les quelques handicapés dans les régions d'intervention qui ont obtenu cette carte ne peuvent pas bénéficier des services parce que pour la santé par exemple l'Etat tarde à rembourser les prestataires et pour le transport, le service n'est pas public.	L'engagement communautaire a été identifié comme un facteur déterminant dans la réussite du projet. Il existe par ailleurs un potentiel de mobilisation des partenaires privés pour participer à la prise en charge des frais de scolarisation des EDV (frais de transport, de cantine, etc.) mais la généralisation de ces prises en charge demande de déployer du temps et une expertise pour ces collectes de fonds. Les pratiques assimilables au financement communautaire de la scolarisation des EDS sont également à encourager. Des réflexions pour pallier la non-effectivité de ce service de l'Etat doivent être menées pour soulager autant que possible les EDS. <i>Destinataires : OPH- CPRS-Partenaires privés- directions – Services déconcentrés ministère action sociale- Les collectivités locales-Les organisations des transporteurs</i>
Dispositif de suivi évaluation.	SHC et son partenaire INEFJA ont déployé beaucoup d'efforts pour élaborer un dispositif de suivi évaluation de qualité et des outils de collecte de données qui permettent un suivi efficace de tous les indicateurs d'activités et de résultats du projet. Au-delà de la dimension redevabilité, le dispositif est utilisé par les entités comme outil de pilotage et de suivi de ses activités. Les données sont également analysées et exploitées afin de produire de la connaissance et de guider la prise de décision. La collecte non automatisée des données et leur compilation a	Le dispositif de suivi évaluation mis en place a été évalué comme pertinent par l'évaluation externe finale ; une culture de l'évaluation s'est instaurée au fil du temps au niveau des partenaires, qui n'avaient pas l'habitude de suivre leurs activités de cette manière, ni d'apprécier les résultats, effets et impacts de leurs actions. Néanmoins, des améliorations peuvent permettre d'optimiser la qualité du dispositif et alléger le travail de compilation des informations et leur traitement. Il s'agit notamment de réfléchir aux possibilités

	toutefois souvent été chronophage pour le partenaire et source d'une surcharge de travail pour le coordinateur.	d'automatiser certains processus de collecte de données pour gagner du temps, éviter des erreurs de traitement et faciliter la production de connaissances. Les attentes de la DGD en matière de MEAL rendent le travail sur le terrain de plus en plus chronophage pour les acteurs de terrain. <i>Destinataires : SHC et ses partenaires ; la DGD.</i>
Capitalisation, visibilité et plaidoyer de SHC au Sénégal	Le programme pilote mené par SHC au niveau de la scolarisation des EDS a produit de très bons résultats qui gagneraient à être modélisés et capitalisés afin d'être partagés avec les autorités en vue d'explorer les possibilités de sa mise à l'échelle au niveau national. La communication au niveau national pour diffuser les bonnes pratiques, mobiliser les pouvoirs publics et échanger avec les autres acteurs intervenant dans le domaine du handicap n'a pas pu être suffisamment développée au cours du programme compte tenu des autres défis à relever et de la charge de travail importante déjà assumée par les partenaires locaux. Elle s'est toutefois réalisée occasionnellement lors des missions de la directrice de SHC au Sénégal et lors des opportunités données gestionnaire du projet pour l'INEFJA, de participer à certaines réunions de concertations. En l'absence d'une représentation locale, SHC n'a pas pu s'impliquer activement dans les réseaux et instances de concertation, ni développer de relations directes et structurelles avec des ONG actives sur la thématique du handicap sensoriel comme HI ou SS. Même si depuis 2018, il existe un cadre de concertation au niveau national sur l'éducation inclusive, SHC n'a pas pu y participer et ses activités ne sont donc pas suffisamment connues.	Un questionnaire sur l'élaboration d'une véritable stratégie de capitalisation des expériences et de communication auprès des autres acteurs au niveau local et national semble opportun à mener compte tenu des nombreux résultats positifs de cette phase expérimentale d'inclusion scolaire des EDS menée par SHC et ses partenaires. Toutefois étant donné que le programme est en phase de consolidation, ce travail n'interviendra qu'ultérieurement et en fonction des moyens humains et financiers qui auront pu être mobilisés à cet effet. Le travail de capitalisation est exigeant en temps et suppose une expertise dont ne disposent pas encore les partenaires. Il serait intéressant d'envisager de mener ce travail en concertation avec d'autres acteurs qui interviennent sur la même thématique (autres ONG, OPH, cosydep, APE, etc.) ou d'explorer les pistes de collaboration auprès du CSC. Les collaborations et partages d'expériences avec d'autres acteurs impliqués dans le HS devraient permettre de faciliter le plaidoyer et d'encourager des évolutions favorables des politiques publiques en relation avec l'inclusion des handicapés. <i>Destinataires : SHC et ses partenaires, CSC, la cosydep, autres ONG actives auprès des EDS.</i>